

Kédange-sur-Canner

Conseil de la vie collégienne 2022 et 2023 : dix binômes votés à la Canner

Profession de foi de dix binômes pour le Conseil de la vie collégienne (CVC) à Kédange-sur-Canner. Vingt élèves sont à l'écoute, puis au service de leurs camarades et de toute la communauté du collège de la Canner. Une collégialité au top.

Le Conseil de la vie collégienne, instance consultative composée d'élèves issus de tous les niveaux et d'adultes, associe les écoliers à la vie de l'établissement et à la mise en place de projets favorisant le vivre-ensemble, via le dialogue entre élèves et adultes.

Il permet aux élèves d'exercer leur citoyenneté, de développer leurs capacités d'argumentation, leur esprit critique et de s'engager dans la vie du collège. Les adultes évaluent mieux les envies et les besoins des élèves. Le sentiment d'appartenance des élèves au collège ainsi que le développement d'un climat scolaire serein et propice aux



Ces jeunes s'investissent pour le bien-être de la cité scolaire au collège de Kédange-sur-Canner.

apprentissages seront favorisés par la mise en place de projets émanant des élèves.

● Élus pour une année

Au collège de la Canner, à Kédange-sur-Canner, dix binômes (de la 6^e à la 3^e) ont fait pro-

fession de foi. Tous les élèves

candidats ont été élus pour un mandat d'une durée d'un an par leurs camarades et font partie du comité avec le principal (président), la CPE, deux professeurs, un parent d'élève, le docteur infirmière et l'infirmière.

● Qui sont ces binômes ?

6^e 6 : Manel Abbès et Nicolas Gilavert ; 6^e 4 : Lou Killian et Clarea Henckes ; 3^e 6 : Elisa Maire et Marie Paquet ; 5^e 3 : Ilyes Zarrouk et Esteban Felius ; 6^e 2 : Camille Mielot et Camille Cardille ; 3^e 5 : Maïssa Querderi et

Lena Fuscello ; 6^e 4 : Chris Lefevre et Simon Claude Humbert ; 3^e 1 : Sylia Carrere et Dwayne Kieffer ; et 3^e 4 : Lilou Pellegrini et Nina Cecotti. Manel Abbès, quant à elle, a été élue vice-présidente lors de cette première réunion.

● Leurs projets à la rentrée

- > Travail sur le règlement intérieur et réalisation d'une infographie mise dans le carnet de correspondance à la rentrée ;
- > Clubs organisés pendant la pause méridienne (échees deux fois par semaine, jardinage, dessin et lecture encadrée par les assistants d'éducation). Mise en place d'activités sportives dans la cour pendant la pause ;
- > Aménagements du foyer et de la cour ;
- > Bal de fin d'année pour les 3^{es} ;
- > Rétablissement de la journée « Talents cachés » ;
- > Réflexion sur les menus de la cantine (en cours).